

Informations de base	
<p>2023/0155(COD)</p> <p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p>	Procédure terminée
<p>Exigences minimales relatives aux durées minimales des pauses et des temps de repos journaliers et hebdomadaires dans le secteur du transport occasionnel de voyageurs</p> <p>Modification Règlement 2006/561 2001/0241(COD)</p> <p>Subject</p> <p>3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises 3.20.10 Entreprises et personnel de transport 4.15.03 Aménagement du temps de travail, horaires</p>	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/0155(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Modifications et abrogations	Modification Règlement 2006/561 2001/0241(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 57_o Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 091-p1
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen Comité européen des régions
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	TRAN/9/12085